



RENTRÉE 2024/2025

Transport scolaire pour les élèves en situation de handicap



Pour faciliter vos démarches,
déposez votre dossier en ligne

Un guide pour vous aider à remplir votre dossier :
www.morbihan.fr/les-services/deplacements/transport-scolaire-adapte

NOUVEAUTÉ : plus besoin de l'avis préalable
de la MDA, déposez directement votre dossier
auprès du Département **avant le 31 mai 2024** !



1

Créer
mon profil



2

Joindre
mes pièces
justificatives



3

Transmettre
ma demande

Connectez-vous sur

<https://morbihan.anvergur.org/departement56>



Service instruction - TEEH

64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56 035 VANNES CEDEX

Tél. : 02 97 54 83 53 ou 02 97 54 74 88

Mail : Direction-Autonomie-TSH@morbihan.fr



MORBIHAN